X 1° circ.

REPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958 — DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
PREMIERE CIRCONSCRIPTION : AVIGNON

Union pour la Nouvelle République

Henri MAZO

Ancien Maire et Conseiller Général d'Avignon

REMPLAÇANT EVENTUEL : **Constant MARTIN**

Conseiller Municipal de Cavaillon - Industriel

ELECTRICES et ELECTEURS,

Au référendum du 28 septembre, vous avez, par un vote massif, approuvé les institutions de la **Nouvelle République**, que vous présentait le gouvernement du **Général de Gaulle.**

Mais l'œuvre entreprise par le **Général de Gaulle** est loin d'être terminée. Pour qu'elle soit menée à bien, il faut que les nouvelles institutions fonctionnent avec un **esprit nouveau** et des **hommes nouveaux.**

Les hommes de l'ancien système et des anciens partis, qui ont attendu jusqu'à la veille de la catastrophe pour laisser la place au **Général de Gaulle,** ne méritent plus votre confiance.

Au sein de l'Union pour la Nouvelle République se sont regroupés, avec **Michel Debré, Edmond Michelet** et **Jacques Soustelle,** ministres et fidèles compagnons du **Général de Gaulle,** tous ceux qui, sans défaillance, depuis onze ans, n'ont cessé de réclamer le retour au pouvoir du Libérateur et la fin de l'ancien système.

Dans sa conférence de presse du 23 octobre, le **Général de Gaulle** les a ainsi désignés : « **...ceux qui m'ont toujours montré un amical dévouement à travers toutes les vicissitudes** ».

Vous ferez confiance à ces hommes.

Vous les enverrez siéger à l'Assemblée Nationale.

— **Parce qu'ils ont vu clair,** quand tous les autres s'entêtaient dans leurs solutions à courte vue et leurs combinaisons de couloir.

— **Parce qu'ils ont eu raison,** en annonçant que la venue au pouvoir du **Général de Gaulle** et le changement de Constitution étaient une condition nécessaire, mais aussi immédiate, du redressement du Pays.

— **Parce qu'ils représentent l'avenir,** la rupture définitive avec un passé de honte et de désastre, la garantie d'une France nouvelle, unie, pacifiée, respectée, heureuse, centre d'une communauté fraternelle de 85 millions d'hommes libres.

Ces hommes auront les yeux fixés sur **demain**. Respectueux du rôle que leur assigne la Constitution, ils soutiendront l'action nationale du **Général de Gaulle** pour le redressement du Pays.

Ce redressement doit se concrétiser par :

1° La conclusion d'un pacte algérien entre tous les Français sur les bases indiquées par le général de Gaulle dans le discours de Constantine.

2° L'organisation des pays d'outre-mer au sein de la communauté née du référendum.

3° La poursuite de la réforme de l'Etat par la réorganisation des administrations centrales. La réforme de la justice rendue à la gratuité.

4° La simplification du jeu des partis politiques par le regroupement des grandes tendances nationales.

5° Une politique étrangère faisant de la France, au sein de ses alliances traditionnelles, un partenaire à part entière dont l'indépendance sera respectée, et qui poursuivra autour d'elle la construction de l'Europe.

6° Une politique hardie d'expansion économique comportant :

— le développement prioritaire des ressources modernes d'énergie (pétrole, atome) ;

— l'aménagement du territoire, gage du plein emploi des ressources ;

— la modernisation de l'agriculture par l'aide aux investissements ; la garantie du revenu agricole et la stabilité des produits alimentaires par l'organisation des marchés ;

— l'amélioration des circuits commerciaux de distribution et la possibilité offerte aux petits commerçants de s'organiser de manière compétitive.

7° Une politique financière et monétaire saine, impliquant :

— un équilibre strict du budget ordinaire ;

— la débudgétisation des investissements ;

— une révision de la politique des subventions économiques et du crédit ;

— une discipline sévère de l'émission monétaire ;

— une réforme profonde de la fiscalité par la suppression des régimes d'exception et l'établissement de la justice fiscale.

8° Un effort décidé en faveur de la construction de logements, notamment de logements populaires à usage locatif.

9° Une politique sociale, inspirée par la justice et s'orientant vers des objectifs précis qui sont :

— la promotion des salariés aussi bien au niveau de l'entreprise qu'au niveau de l'Etat ;

— la gestion stricte des deniers confiés par les salariés à la Sécurité sociale ;

— l'organisation plus simple et plus humaine des rapports entre l'Administration et les assurés ;

— le développement des diverses prestations, notamment de l'assurance « vieillesse » ;

— l'aide massive à la jeunesse pour lui assurer l'emploi et le logement, notamment par la mise au point du plan de salaire garanti préconisé par le général de Gaulle.

10° Des réformes nombreuses dans le domaine de l'enseignement, en respectant le pluralisme traditionnel ; développer l'enseignement technique, ouvrir l'accès de l'enseignement supérieur aux jeunes issus des milieux ouvriers.

Le 23 Novembre, POUR UNE FRANCE PLUS JEUNE, PLUS DYNAMIQUE, PLUS HUMAINE :

— Votez pour celui qui a toujours soutenu de Gaulle.

— Votez pour l'Union pour la Nouvelle République.

— Votez Henri MAZO !

Vu, le Candidat,

Imprimerie J. Aubanel - Avignon 10-11-1958